

FONDS D'ENTRAIDE DE L'ADMINISTRATION CANTONALE

Délégué.es à la CPEG du Groupe D/Pensionnés

Le Fonds d'entraide de l'Administration cantonale (ci-après : le Fonds) concerne les membres du groupe B (administration) -qui paient une cotisation annuelle- ainsi que les retraité.es -qui ne paient plus de cotisations- qui font partie du groupe D/Pensionnés.

Dans un souci de démocratie et de représentativité, l'Assemblée des délégués du Fonds est composée des membres élu.es à l'Assemblée des délégué.es à la CPEG (ADE), la Caisse de Prévoyance de l'Etat de Genève. Ces délégué.es représentent les membres des groupes subventionnés.

Les membres de l'APEGE élu.es à l'ADE sont habilité.es à siéger à l'Assemblée des délégués du Fonds.

Pour en savoir davantage, et pour connaître notamment les buts poursuivis par le Fonds d'entraide de l'administration cantonale, n'hésitez pas à consulter le site

www.fondentraide-ge.ch .